



PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2023



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Madame, Monsieur,

Après 3 années consécutives de hausse du nombre des accidents routiers et des victimes, les Hautes-Pyrénées, connaissent enfin un ralentissement de l'accidentalité en 2022 avec 17 personnes décédées sur les routes du département contre 20 en 2021.

Malgré ces résultats, les efforts doivent se poursuivre. Le nouveau document général d'orientations (DGO) 2023-2027 signé le 9 février dernier, en présence de Mme Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière, fixe les orientations suivantes :

- le risque routier professionnel
- les deux-roues-motorisés
- les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment)
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques notamment) et marche
- les seniors
- les jeunes de 18 à 29 ans



La lutte contre l'insécurité routière et les drames humains qu'elle provoque ne pourra passer que par une modification significative et durable des comportements des usagers et en premier lieu, par le respect scrupuleux des règles du code de la route. L'analyse de l'accidentalité récente confirme la prégnance de cette problématique, notamment avec des refus de priorité.

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière dresse le bilan de l'accidentalité de l'année 2022 et les initiatives et interventions de prévention routière réalisées par la préfecture ou les partenaires. Il met l'accent sur les enjeux définis dans le DGO. Il présente également les actions de prévention programmées sur l'année en cours.

Je souhaite remercier tous ceux qui s'investissent dans cette politique publique : intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), associations, entreprises, collectivités locales, services de l'État, gestionnaires des routes, établissements scolaires.... Nous avons tous un rôle à jouer, à titre individuel ou collectif, afin de faire progresser la sécurité sur la route.

Sécurité Routière, Vivre ensemble !

Jean Salomon
Préfet des Hautes-Pyrénées

Sommaire

I. Présentation du département - le réseau routier et son trafic.....	4
II. L'accidentalité départementale 2022.....	5
1. Accidentalité générale et tendances.....	5
2. Répartition des accidents.....	6
Selon le mois.....	6
Selon le jour de la semaine.....	6
Selon l'heure de la journée.....	7
Selon la catégorie d'usagers.....	7
3. Analyse des causes des accidents.....	8
Les causes des accidents.....	8
Les accidents mortels.....	8
4. Analyse par rapport aux enjeux du DGO 2023-2027.....	9
a. Le risque routier professionnel.....	9
b. Les deux roues-motorisées.....	10
c. Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment).....	11
d. Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques notamment) et marche.....	12
e. Les seniors.....	13
f. Les jeunes de 18 à 29 ans.....	13
III. Le DGO et le PDASR.....	14
1. Rappel des enjeux du DGO.....	14
2. Le Plan départemental de sécurité routière.....	14
3. Bilan 2022 en termes d'actions de prévention.....	15
a. Bilan des interventions en régie par le bureau de la sécurité routière.....	15
b. Les élus référents de sécurité routière.....	18
c. Le dispositif Label Fête.....	18
d. Bilan des interventions des associations.....	18
e. Bilan du prêt de matériel par nombre de jour de prêt.....	20
4. Le plan départemental d'actions de sécurité routière 2023.....	20
a. Les projets 2023 en régie ou accompagnés des partenaires.....	20
b. Le financement des actions 2023.....	22
IV. Annexe.....	23

I. Présentation du département - le réseau routier et son trafic

Le réseau structurant est géré par 3 gestionnaires routiers différents :

- Le réseau National Concédé autoroutier qui traverse le département d'Est en Ouest avec l'autoroute A64 sur 57 km.
- La route Nationale 21 arrive du Gers depuis le Nord du département vers le Sud jusqu'à Lourdes en passant par Tarbes sur 43 km.
- Les routes départementales (3005 km) qui représentent 44 % des routes du département dont 1 379 km en montagne.

Enfin, le réseau des voies communales avec 3 616 km soit 54 % des routes du département.

Le tiers sud du département est une région montagneuse dont les vallées sont des axes structurants.

Tarbes représente la première agglomération du département. Elle concentre la majorité du trafic. Vient ensuite la commune de Lourdes et son attraction touristique.



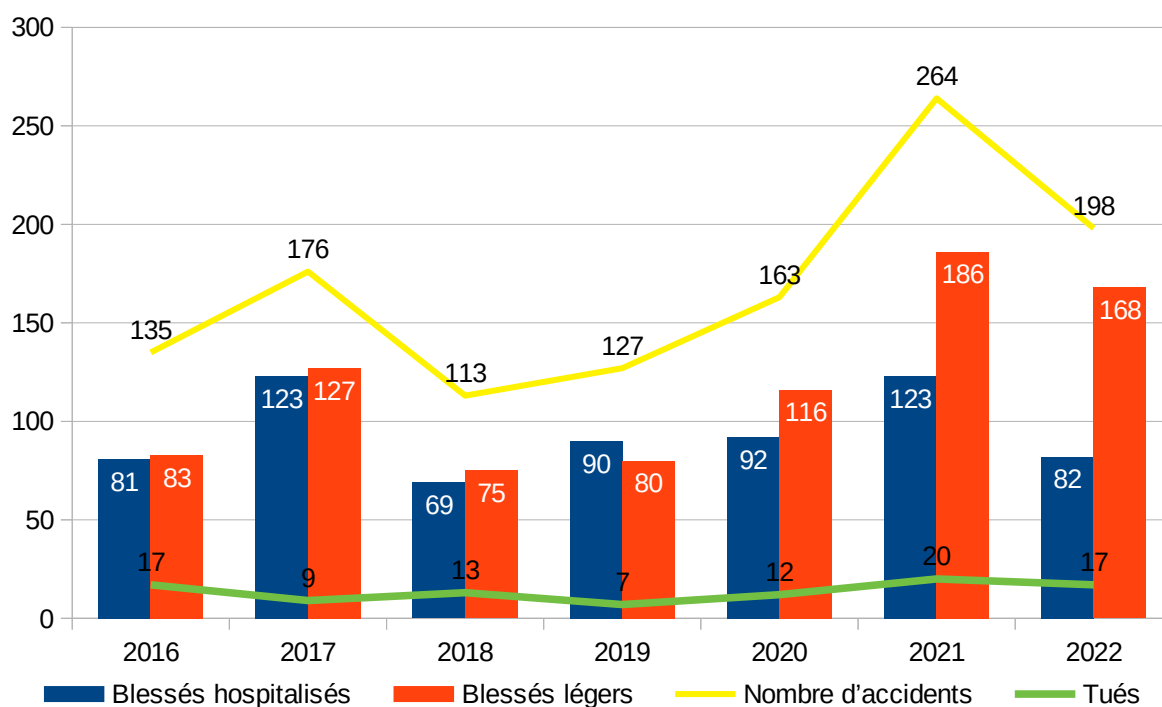
II. L'accidentalité départementale 2022

1. Accidentalité générale et tendances

En 2022, 198 accidents, 17 morts et 250 blessés dont 82 blessés hospitalisés ont été recensés dans le département.

Le nombre d'accidents et de morts semble amorcer une baisse par rapport à 2021 mais reste bien au-dessus des chiffres des années avant 2020. Comme en 2021, le nombre de blessés légers est supérieur au nombre de blessés hospitalisés. Cette augmentation s'explique par une meilleure prise en compte des accidents avec blessés légers.

53 % des accidents ont eu lieu en agglomération en 2022 contre 69 % en 2021.



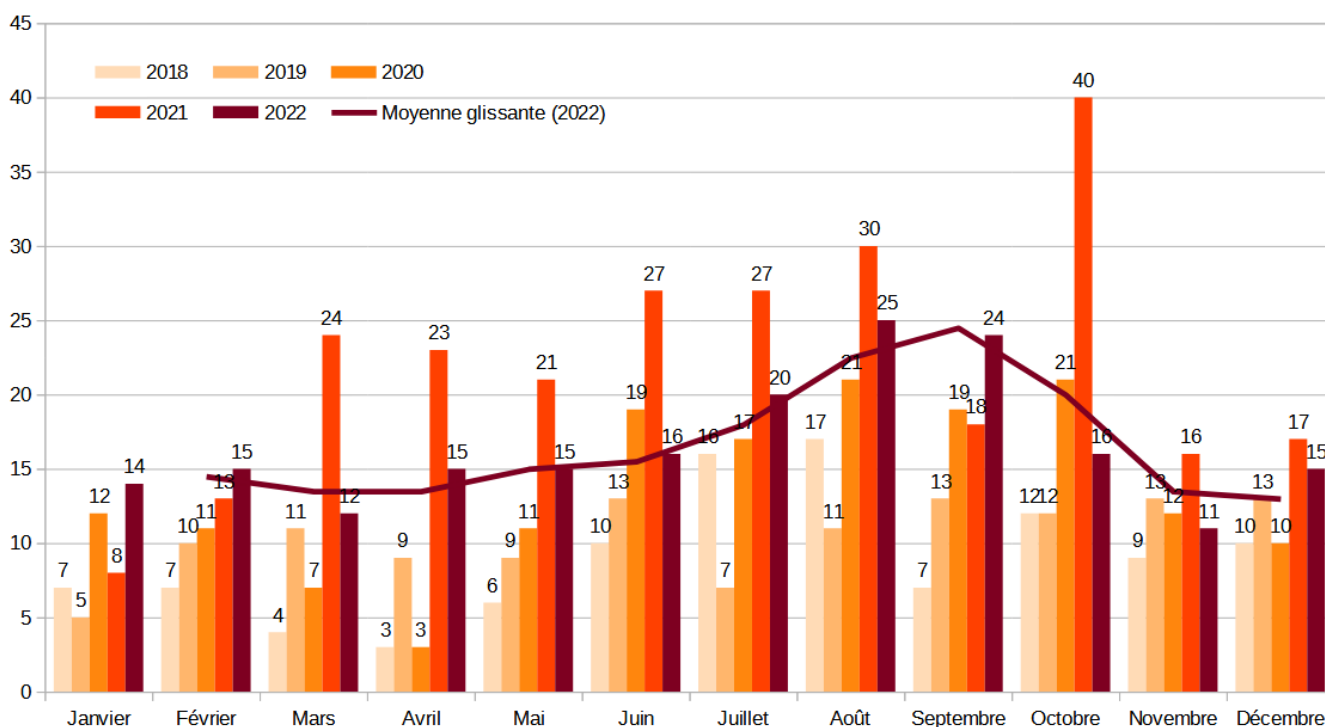
Nombre d'accidents, de blessés et de tués sur les 7 dernières années

Les mobilités et les comportements des usagers évoluent notamment en agglomération où on note une baisse de 16 % des accidents.

L'année 2022 est considérée comme une année normale en termes de trafic et donc comparable en matière d'accidentalité à 2019.

2. Répartition des accidents

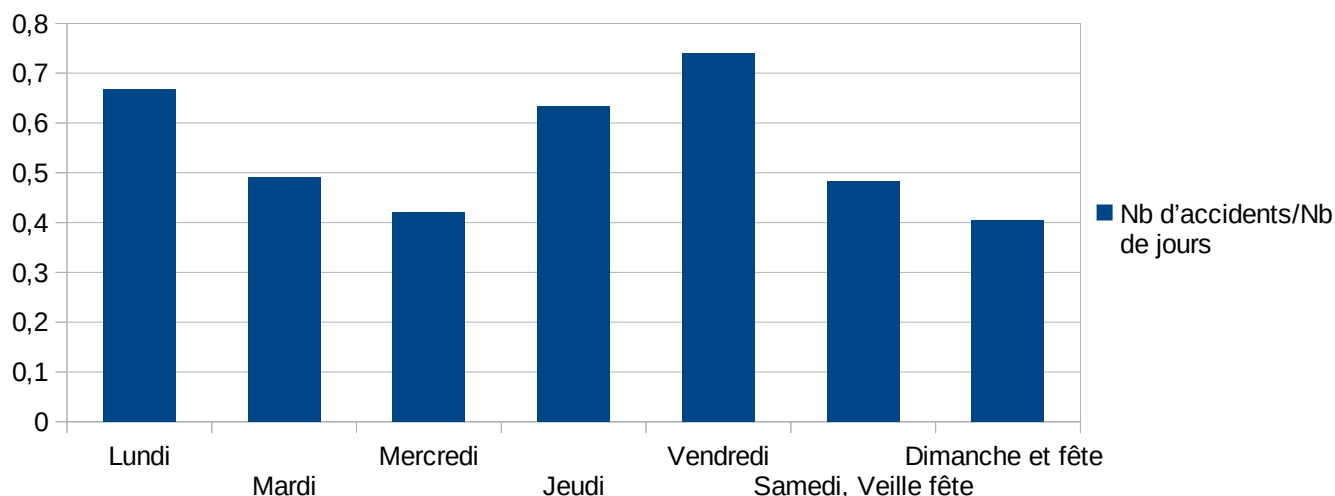
■ Selon le mois



Répartition mensuelle des accidents entre 2018 et 2022

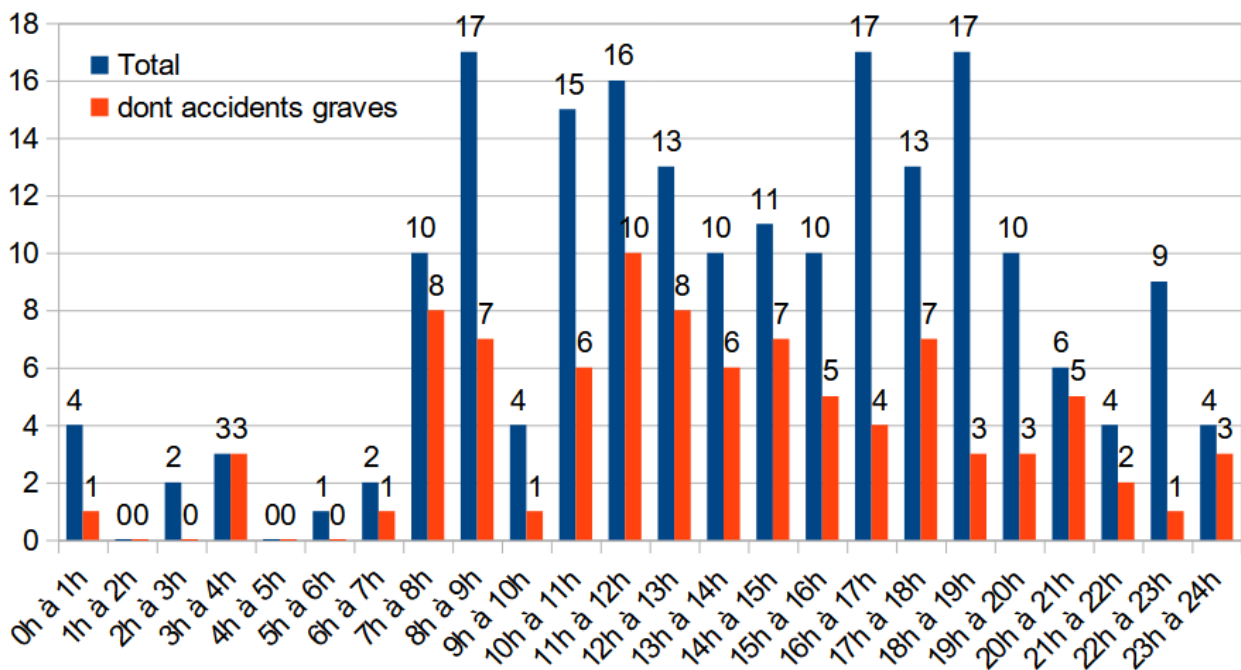
La répartition mensuelle des accidents montre un nombre comparable d'accidents de janvier à juin et d'octobre à décembre mais une forte augmentation du nombre d'accidents pendant la période estivale (juillet à septembre). Le nombre d'accidents mensuel par rapport à 2021 n'est supérieur que pour les mois de janvier, février et septembre. En revanche, contrairement à l'année 2019, le nombre mensuel d'accidents en 2022 est systématiquement supérieur sauf pour le mois de novembre.

■ Selon le jour de la semaine



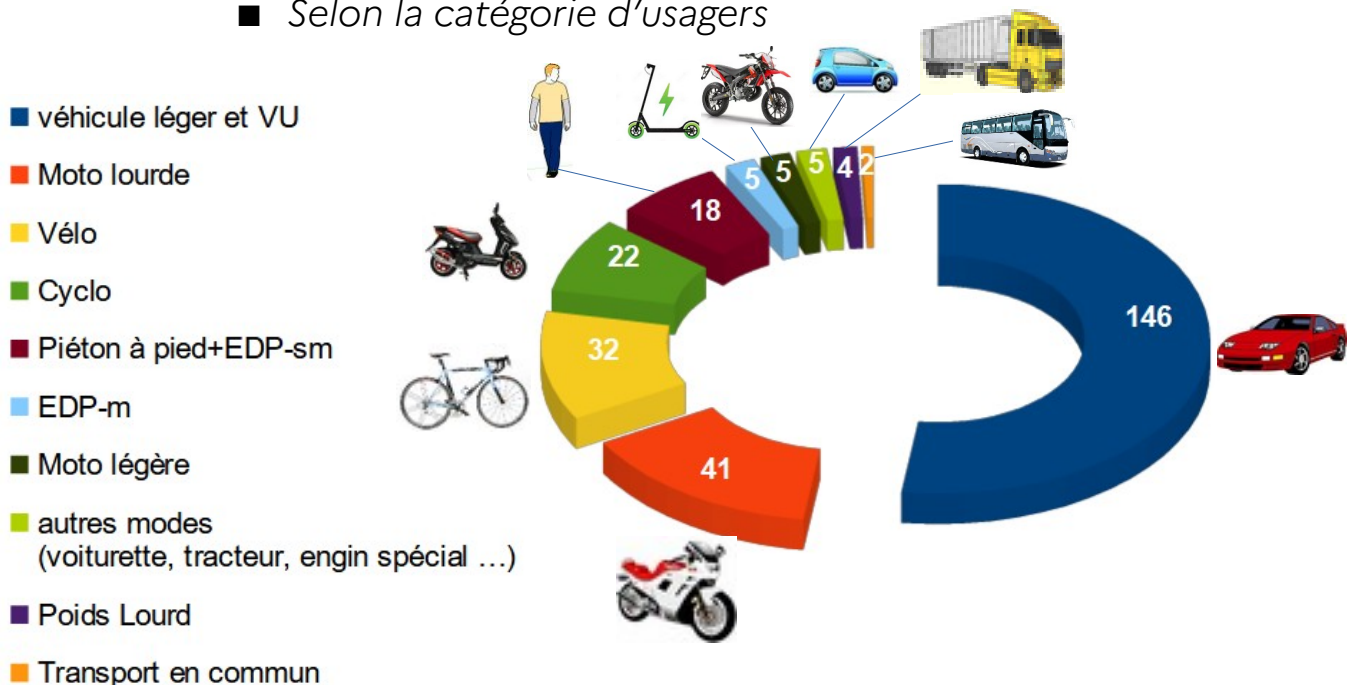
En 2022, ce sont les vendredis qui ont été les plus accidentogènes avec 0,74 accident chaque vendredi de l'année suivis des lundis (0,67) et jeudis (0,63).

■ Selon l'heure de la journée



Les accidents se produisent tout au long de la journée de 7h à 23h avec 3 pics à 8h, 16h et 18h mais aussi dans une moindre mesure entre 10h et 13h. La part des accidents graves (accidents mortels et accidents avec des blessés hospitalisés) dépassent les 75 % de 23 à 24 h, de 7 à 8h et de 20 à 21 H pour atteindre 100 % de 3 à 4h.

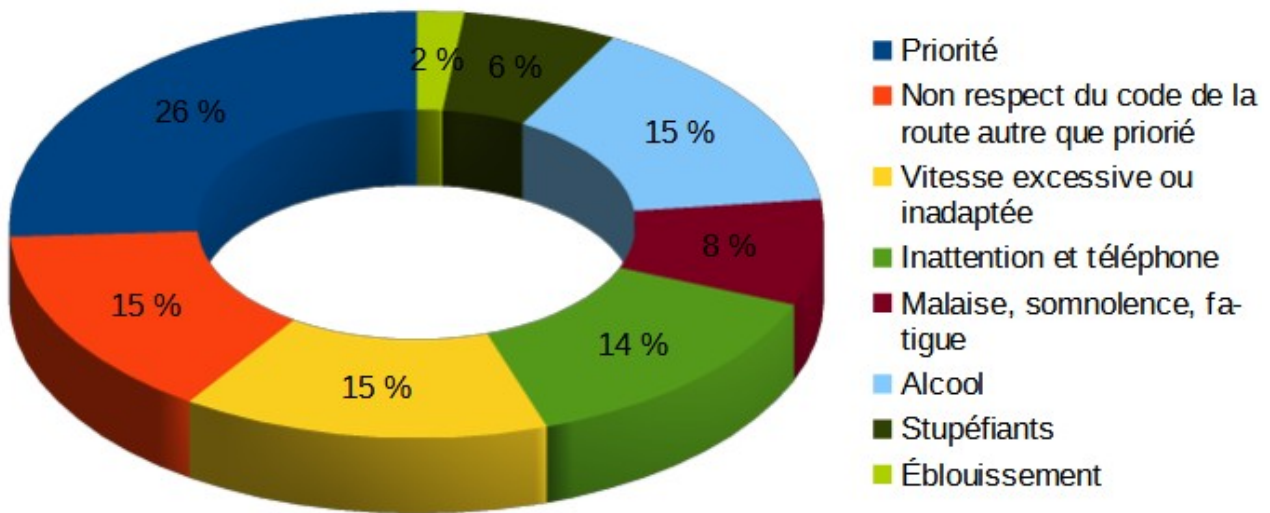
■ Selon la catégorie d'usagers



74% des accidents concernent des véhicules légers, suivi des 2 Roues Motorisées (2RM) (34%) : motos lourdes (21%), cyclomoteurs (11%) et motos légères (2%) puis des usagers vulnérables (25%) : vélos 16 % et piétons 9.

3. Analyse des causes des accidents

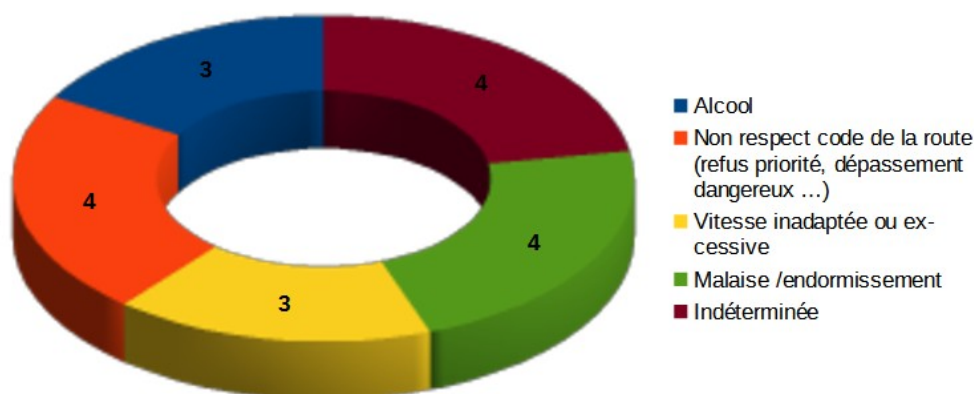
▪ Les causes des accidents



41 % des accidents sont liés au non-respect du code de la route (en globalité). Le non-respect de la priorité est encore responsable de plus du quart des accidents. Toutefois, les comportements semblent s'améliorer car en 2021 le non-respect du code de la route représentait 59 % des accidents. La vitesse qu'elle soit excessive ou inadaptée est la cause de 15 % des accidents soit une augmentation de 4 %. L'alcool est aussi en forte augmentation dans les causes d'accidents passant de 7 à 15 %. Les stupéfiants augmentent également et passe de 4 à 6 %.

▪ Les accidents mortels

Sur les 17 morts recensés en 2022, 9 sont situés hors agglomération et 8 en agglomération.



4 personnes sont décédés suite à un malaise au volant ou un suite à un endormissement. Pour un des accidents mortels, le conducteur responsable cumulait alcool et vitesse inadaptée ou excessive. Le non-respect du code de la route de manière générale est responsable d'au moins 9 tués sur 17.

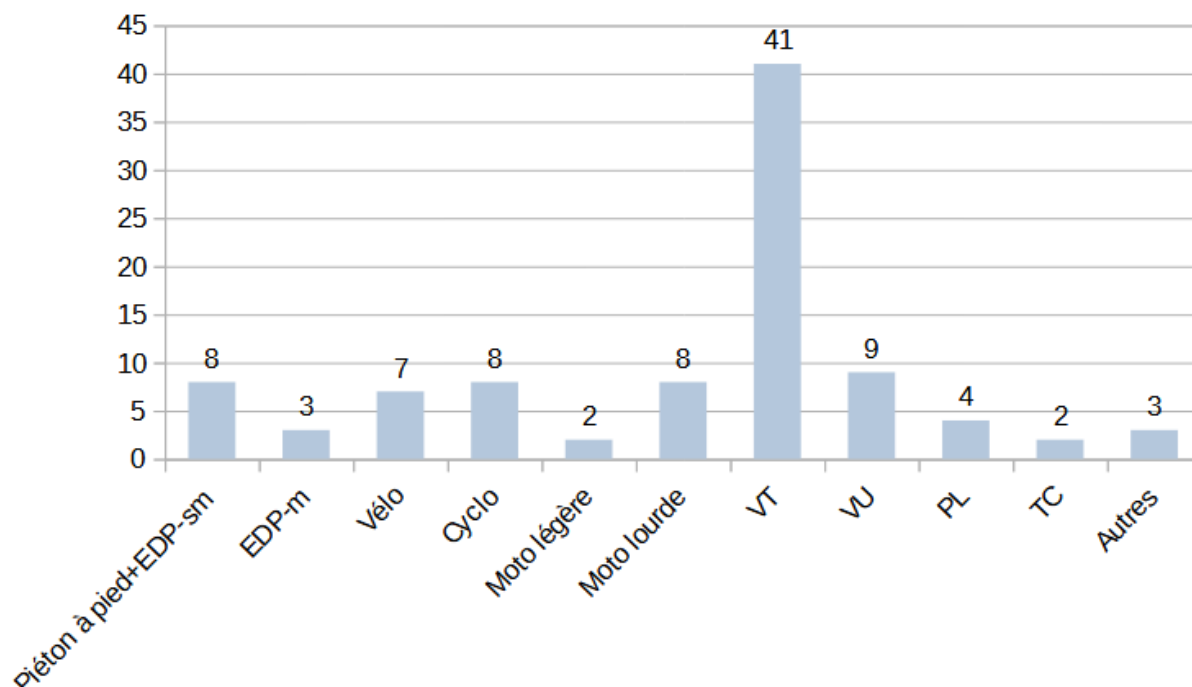
4. Analyse par rapport aux enjeux du DGO 2023-2027

a. *Le risque routier professionnel*

Le risque routier professionnel comprend les trajets effectués dans le cadre de l'activité professionnelle ainsi que les trajets domicile-travail.

Globalement en 2022, le risque routier professionnel est impliqué dans 28,7 % des accidents (-7 % par rapport à 2021) dont 4 accidents mortels. 28 % des blessés et 26,8 % des blessés hospitalisés concernent des usagers effectuant le trajet professionnel (domicile-travail et utilisation professionnelle). Les trajets domicile-travail sont légèrement supérieurs dans cette catégorie, ainsi que dans la responsabilité de l'accident.

	Nombre d'accidents	Nombre de tués	Nombre de blessés	Nombre de blessés hospitalisés
Utilisation professionnelle	23	3	25	10
Utilisation professionnelle ET conducteur responsable de l'accident	17	2	19	9
Trajet domicile – travail	37	3	47	14
Trajet domicile – travail ET conducteur responsable de l'accident	25	2	35	10



La majorité des accidents dans le cadre professionnel se produisent en véhicules légers (véhicules de tourisme et véhicules utilitaires), avec néanmoins quelques accidents chez les usagers vulnérables (piétons, vélos, EDP-m ou sm) en diminution par rapport à 2021 (31 impliqués en 2021, 18 en 2022). Le nombre de professionnels de la route accidentés (poids lourds et autobus) baisse également, passant de 8 à 6.

b. Les deux roues-motorisées

Les deux roues-motorisées (2RM) sont impliqués dans 34,3 % des accidents. Le département compte 6 tués en 2RM parmi les 17 morts en 2022, 30,4 % des blessés et 45,1 % des blessés hospitalisés.

	Nb d'accidents	Nb de tués	Nb de blessés total	Nb de blessés hospitalisés
Global	68	6	76	37
Dont le conducteur de 2RM est responsable de l'accident	44	2	51	29

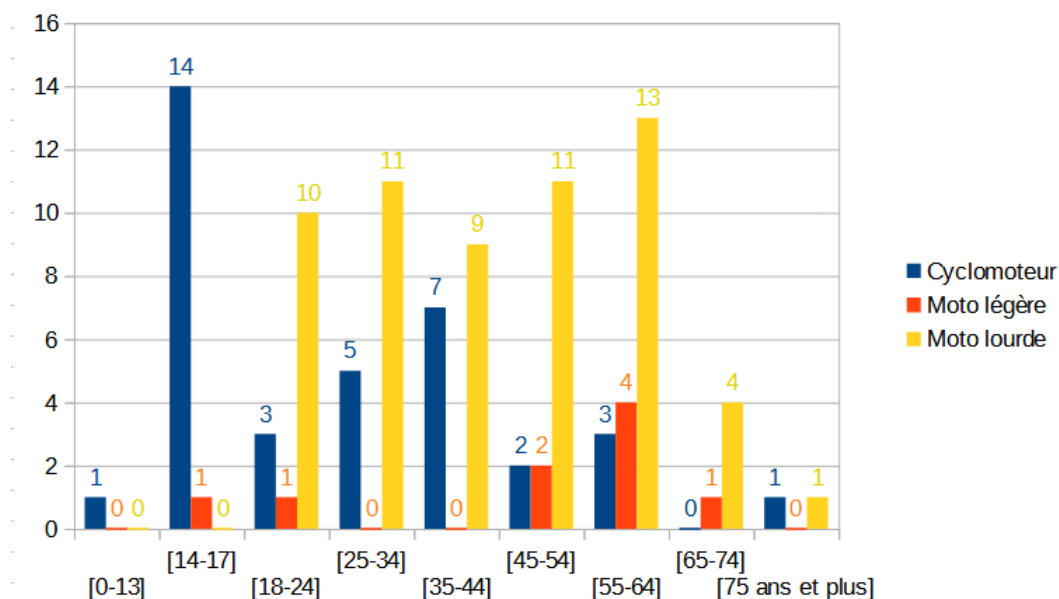
Dans 64,7 % des cas, les 2RM sont responsables des accidents

Type de véhicule	Nombre d'accidents
Cyclomoteurs*	22
Moto légère**	5
Moto lourde***	41

Cyclomoteurs* : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM de moins de 50 cm³

Moto légère** : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM d'une puissance comprise en 50 cm³ et 125 cm³

Moto lourde*** : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM de plus de 125 cm³



Répartition par âge et par catégorie de 2RM

Les jeunes sont les plus concernés en cyclomoteurs suivis par les 18-64 ans en motos lourdes.

c. Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment)

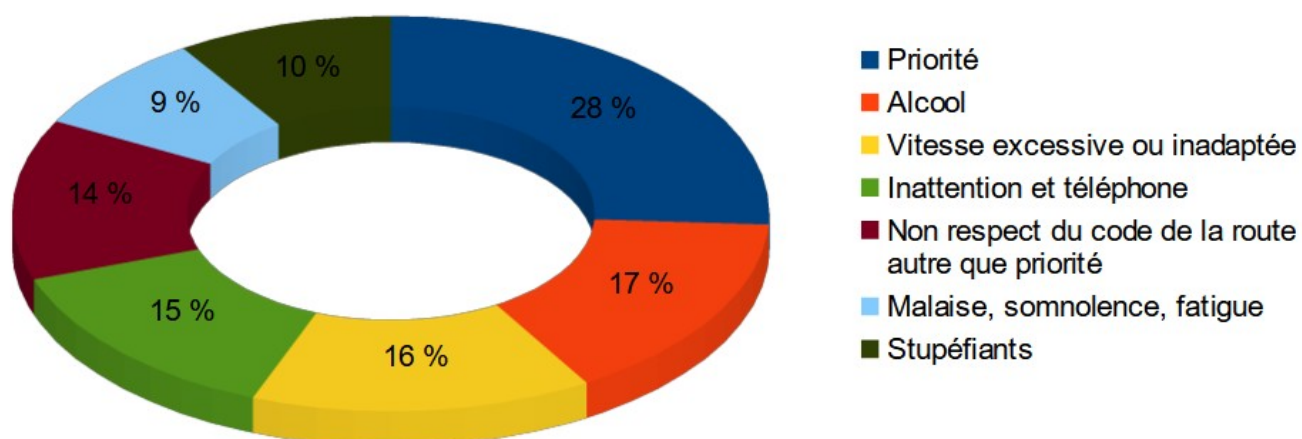
Causes	Accidents		Tués	Blessés		Dont blessés hospitalisés	
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Alcool*	31	17 %	3	36	15%	13	17%
Stupéfiant*	12	10 %	0	16	11%	8	15%
Alcool ou stupéfiant*	38	20 %	3	46	31%	18	15%
Alcool et stupéfiant*	5	4 %	0	6	4%	3	3%
Vitesse excessive ou inadaptée	31	16 %	4	34	12%	12	15%
Non-respect des priorités	55	28 %	4	70	28%	48	59%
Distracteurs, inattention**	29	15 %	1	35	14%	11	13%

*Les pourcentages sont calculés par rapport aux accidents pour lesquels le contrôle a été effectué soit 187 accidents pour le contrôle alcoolémie et 121 accidents pour les contrôles stupéfiants.

**Trop peu d'accidents font l'objet d'une analyse concernant l'utilisation du téléphone portable. Afin d'avoir des données pertinentes, l'analyse porte sur les distracteurs ET les accidents ayant pour cause l'inattention.

L'alcool ou les drogues sont présentes dans 20 % des accidents et représentent 3 tués sur 17. La vitesse excessive ou inadaptée est en cause dans 16 % des accidents mais représente toutefois 4 tués sur 17. Le facteur distracteurs/inattention est présent dans 15 % des accidents et a généré 1 tué sur 17 et 14 % des blessés.

Le non-respect des priorités est le facteur le plus représenté dans 28 % des accidents, 4 tués sur 17 et 59% des blessés hospitalisés.

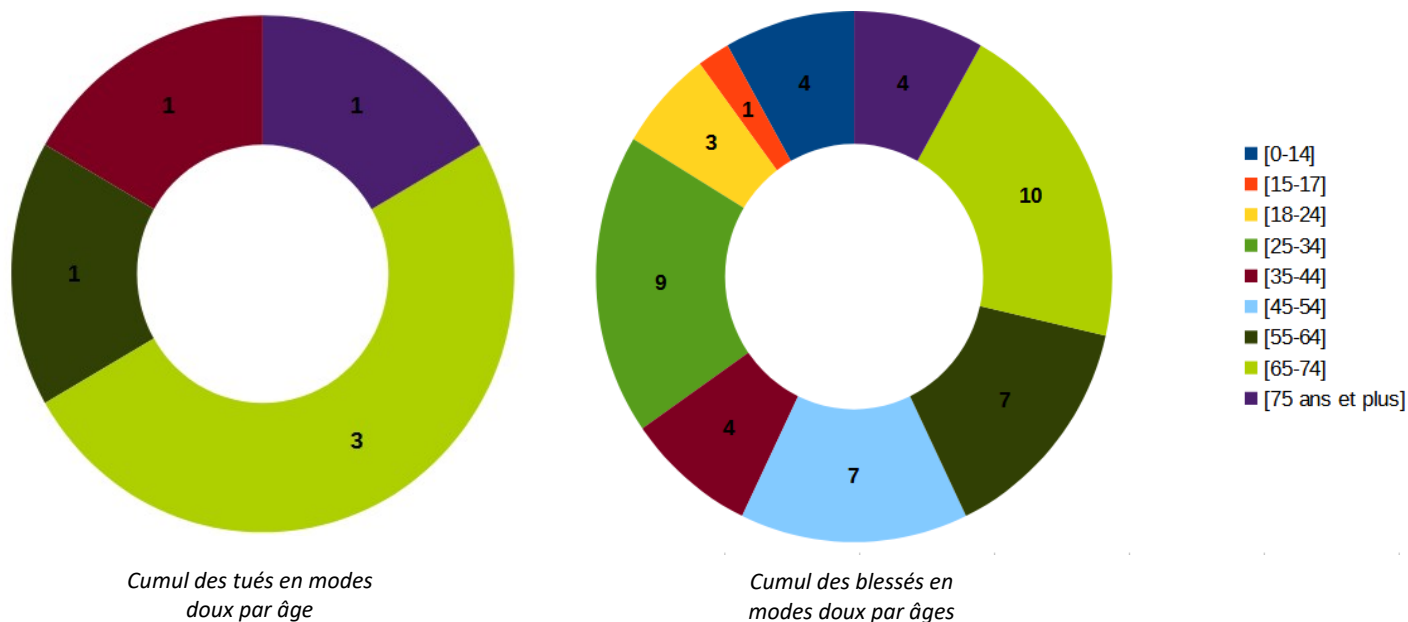


Répartition des accidents selon les causes

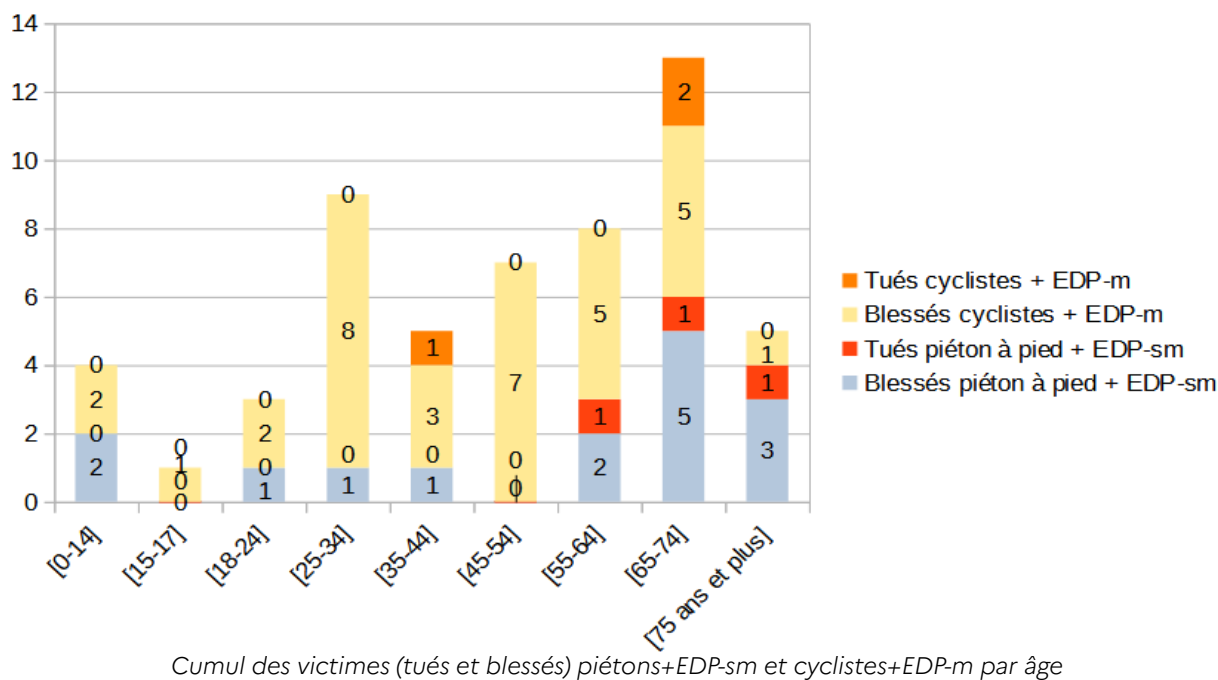
Nota : le total dépasse 100 % car certains accidents ont plusieurs facteurs.

d. Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques notamment) et marche

Les modes de déplacement doux sont concernés dans 27,8 % des accidents et ont enregistré 6 tués (3 cyclistes et 3 piétons) en 2022. Ils représentent 19,6 % des blessés mais 24,4 % des blessés hospitalisés.



Toutes les tranches d'âge sont représentées dans les victimes en modes doux. Les plus représentés sont les 65-74 ans avec 3 tués et 10 blessés.



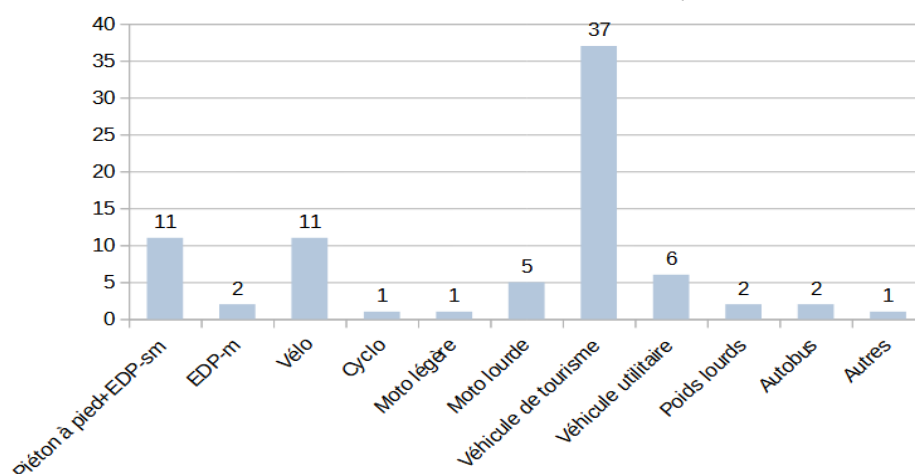
Les seniors ont été les plus d'accidentés en 2022. 5 tués sur 6 ont plus de 55 ans. Toutefois la répartition des victimes d'accidents de cyclistes se fait de façon plus homogène entre 25 et 74 ans avec un maximum de 8 blessés dans la tranche d'âge 25-34 ans. Cette constatation est très certainement due à la modification des déplacements d'une partie de la population.

e. Les seniors

40 % des accidents impliquent des seniors (+ de 65 ans) et cette catégorie compte 6 tués sur les 17 tués de l'année.

Ils représentent également 25,2 % des blessés et 20,7 % des blessés hospitalisés.

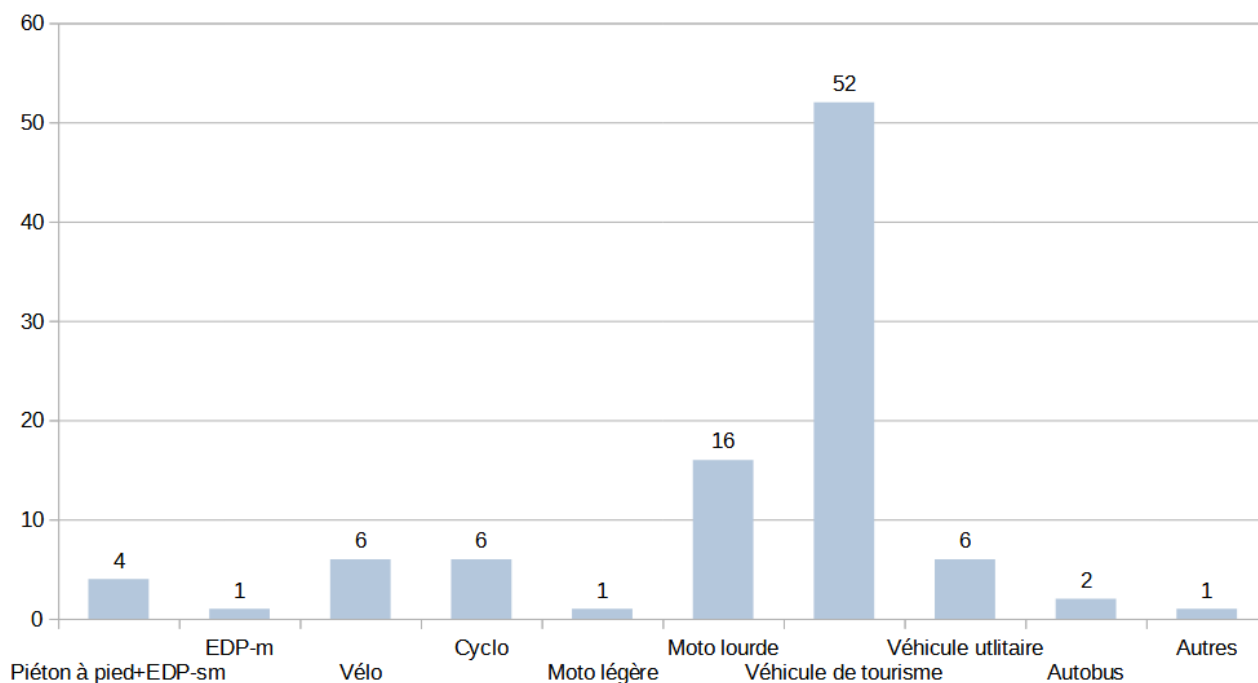
Répartition des accidents impliquant un senior par mode de déplacement



Les véhicules légers restent majoritaires et le nombre d'accidents de cyclistes ou de piétons sont en diminution par rapport 2021 (32 accidents).

f. Les jeunes de 18 à 29 ans

Les jeunes sont impliqués dans 34 % des accidents et représentent 3 des 17 tués. Cette tranche d'âge recense 32 % de blessés graves (26 blessés hospitalisés) et sont très fortement impliqués dans les accidents puisqu'ils sont présumés responsables dans 73 % des accidents.



Répartition des accidents impliquant des jeunes par mode de transport

Les jeunes sont majoritairement impliqués dans des accidents de voitures mais également dans les 2 roues-motorisés avec lesquels on recense 3 tués entre 18 et 29 ans.

III. Le DGO et le PDASR

1. Rappel des enjeux du DGO

Le document général d'orientation 2023– 2027 a été signé le 9 février 2023, en présence de la déléguée interministérielle à la sécurité routière, par le préfet, le président du conseil départemental, le président de l'association des maires ruraux de France, la présidente de l'association départementale des maires, la procureure de la République et la directrice départementale de l'éducation nationale. Il fixe les enjeux et les orientations d'action en matière de sécurité routière dans le département pour les 5 années.

Les enjeux déterminés sur la base d'un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires concernés, sont les suivants :

- le risque routier professionnel
- les deux-roues-motorisés
- les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment)
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques notamment) et marche
- les seniors
- les jeunes de 18 à 29 ans

Ces enjeux sont un fil conducteur pour les actions et l'ensemble des plans départementaux de sécurité routière de la période. Le bilan et les actions seront donc analysés dorénavant en fonction des enjeux prioritaires ci-dessus.

2. Le Plan départemental de sécurité routière

Le PDASR regroupe, sous l'autorité du préfet, l'ensemble des moyens et dispositifs de lutte contre l'insécurité routière au niveau départemental. Le PDASR est élaboré de façon annuelle, dans le cadre de la politique locale de sécurité routière. Elle est portée par la directrice des services du cabinet, chef de projet sécurité routière, et son animation relève de la responsabilité de la coordinatrice départementale de sécurité routière.

Orientation	Pourcentage d'accidents	Nombre de tués	Pourcentage de blessés
Le risque routier professionnel	28,7 %	5	28 %
Les deux roues-motorisés	34,3 %	6	30,4%
Les conduites à risque *	74,7 %	10	73,20 %
Les modes doux	27,8 %	6	19,6 %
Les seniors	40 %	6	25,2 %
Les jeunes de 18 à 29 ans	42 %	3	50,4 %

* Les pourcentages du tableau sont calculés par rapport aux accidents pour lesquels le contrôle a été effectué.

3. Bilan 2022 en termes d'actions de prévention

a. Bilan des interventions en régie par le bureau de la sécurité routière

- Le risque routier professionnel

Le club sécurité routière s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2022.

La première réunion en juin 2022 a permis à l'ensemble des participants d'être sensibilisé sur la fatigue au volant :

- Le Dr Palmieri de l'ASMT a traité le problème du sommeil et de l'hypovigilance en lien avec le risque routier,
- Philippe Nonie de la MSA a illustré cette problématique en évoquant le sommeil des bergers en estive et son action de prévention utilisant un acmètre,
- Le Dr Palmieri a également fait un focus sur les addictions de type écrans et sommeil

Les différents acteurs ont fait un retour sur leurs actions pendant la semaine de la sécurité routière au travail avec notamment l'organisation d'une journée de perfectionnement moto par le syndicat mixte de traitement des déchets et d'une session de sensibilisation aux déplacements à vélos pour les employés d'Alstom de Tarbes.

La deuxième réunion en novembre 2022 s'est centrée sur la présentation de l'ensemble des outils disponibles sur les sites internet de la préfecture et de la DSR ainsi que les outils mis à disposition par le bureau de la sécurité routière. Lors de cette réunion, les participants ont décidé de monter un forum à destination du monde du travail pour la semaine de la sécurité routière 2023.

- Les 2 roues-motorisées

Le 14 avril 2022, le ministère de la Défense, de l'Éducation Nationale et de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale), ont organisé le 11ème **rallye citoyen** dans l'enceinte du 1er Régiment de Hussards Parachutistes de Tarbes. À cette occasion, 150 collégiens ont participé à des ateliers de sensibilisation destinés à promouvoir l'esprit de défense et à développer la notion de citoyenneté. Le bureau de la sécurité routière était présent sur les thèmes regroupant les déplacements en vélo, en trottinette et en deux roues motorisées et organisé avec la projection de vidéos, quiz et discussions avec un focus sur les équipements obligatoires et le respect du code de la route.

Cet atelier a été dupliqué lors de la venue d'une vingtaine de jeunes de 14 à 16 ans dans le cadre des cadets de la République.

3 journées de perfectionnement moto ont été organisées par M. Moto départemental en partenariat de l'auto-école « Tournay à Gauche, Tournay à Droite » les 3 juillet, 11 et 26



septembre 2022. Ces 3 journées ont été un réel succès très apprécié de l'ensemble des motards qui ont pu évoluer sur un plateau de maniabilité sous la vigilance et les conseils de la monitrice. Un passage en salle a par la suite permis d'évoquer l'accidentalité des 2RM, l'équipement et la protection du motard avec le déclenchement d'une veste Airbag et les trajectoires de sécurité avec une séance de mise en application sur route l'après-midi.

Enfin, M. Moto départemental a participé avec un atelier équipement à la 4^{ème} rencontre motocycliste organisée par l'EDSR du Groupement de Gendarmerie des Hautes-Pyrénées.

- Les modes doux



- Le stand de « La route se partage » a pu se déployer à nouveau sur le Tour de France masculin du 20 au 22 juillet 2022. Le bureau de la sécurité routière était présent pour tenir le stand au Fan Park de Lourdes les 2 premiers jours et sur le départ à Castelnau-Magnoac le 3^e jour avec l'aide de 13 bénévoles du comité départemental de cyclisme. Près de 1200 personnes ont pu répondre à un quizz sur le partage de la route et s'informer des évolutions de la réglementation. La coordinatrice a pu participer à l'animation d'ASO sur le Fan Park pour faire gagner des bidons et des maillots de vélo. Tous les participants se sont vus remettre de nombreux goodies : porte-clés rétro-réfléchissants, brassards, bidons de vélo, quiz les incollables pour les enfants...

- Lors du **changement d'heure**, début novembre, le bureau de la sécurité routière s'est associé à la police municipale de Tarbes pour réaliser **4 actions de sensibilisation dans différents lieux stratégiques** à Tarbes. Les cyclistes en défaut d'éclairage étaient d'abord arrêtés par les policiers municipaux pour un rappel des règles. Ils étaient ensuite orientés vers l'équipe d'IDSR afin d'être sensibilisés sur les conséquences d'un mauvais éclairage. Les contrevenants sont repartis avec quelques conseils, des bracelets rétro-réfléchissants et un kit d'éclairage.



- Les jeunes

Plusieurs journées de sécurité routière ont été mises en place dans les collèges et les lycées avec nos partenaires habituels : Prévention Maif, Prévention Routière, Les Étoiles des Pyrénées, Vie Libre, la gendarmerie ou la police nationale et notre IDSR Katy Quiguer :

- le lycée Lautréamont de Tarbes le 13 avril pour 124 élèves répartis en 5 groupes
- le lycée Jean Dupuy de Tarbes le 19 mai avec 98 élèves et les 15 et 16 décembre avec 312 élèves
- le lycée L'Arrouza de Lourdes le 6 septembre 2022 pour 128 élèves
- le lycée Pierre Mendès France de Vic en Bigorre pour 62 élèves le 29 novembre
- l'IME à Lascazère le 19 avril pour 45 élèves

Afin de pouvoir multiplier ce type d'actions dans les autres lycées et collèges du département, une réunion avec l'ensemble des référents de sécurité routière des établissements scolaires s'est tenue le 18 novembre au lycée de Sarsan de Lourdes pour les sensibiliser à la réalisation de ce type d'action et pour leur proposer les services du bureau de la sécurité routière pour l'organisation des actions. Cette réunion a permis d'initier de nombreuses actions qui se dérouleront en 2023.

- L'alcool et les stupéfiants

Du 10 au 13 mars 2022, la préfecture a installé son stand de sécurité routière au traditionnel au Salon régional de l'agriculture de Tarbes. Assistés de plusieurs bénévoles (I.D.S.R), les agents du bureau de la sécurité routière ont sensibilisé de nombreux visiteurs aux risques liés à alcoolémie au travers de divers dispositifs : tapis alcool et lunettes de perturbation, éthylomètre, valise alcool, participation à un quiz, distribution de flyers et de goodies. En soirée, l'association les Étoiles des Pyrénées, partenaire de la Préfecture, prenait le relais pour donner la possibilité aux visiteurs de tester leur alcoolémie avant de reprendre la route. Cette collaboration a permis de toucher plus d'un millier de personnes sur la durée du salon.



Le bureau de la sécurité routière était présent lors de la journée prévention santé sur le campus universitaire de Tarbes le 3 octobre. Une cinquantaine d'étudiants a pu bénéficier d'informations sur les doses d'alcool et tester les lunettes de simulation alcool et cannabis assorties au circuit pédagogique.

Le bureau a également aidé la commune de Bagnères de Bigorre à mettre en place une charte de la vie nocturne suite à de nombreuses nuisances sonores et sanitaires autour des établissements de nuit. Cette charte tripartite (commune, État et établissements de nuit) reprend notamment la lutte contre l'alcoolisme, l'insécurité routière, les nuisances sonores, la protection de la santé publique et le respect des réglementations en vigueur. Elle permet la délivrance d'un label aux établissements y adhérant.

Enfin la préfecture a réalisé un encart publicitaire sur le guide de l'étudiant reprenant le thème de SAM, « celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas ».

- Les distracteurs

Une opération d'alternative à l'amende s'est déroulée le 8 octobre à l'hôpital de Bagnères de Bigorre.

63 contrevenants qui avaient été interpellés par les forces de sécurité intérieure pour des infractions de type téléphone au volant ou excès de vitesse de moins de 20 km/h ont assisté à cette action de sensibilisation introduite par le préfet suivi d'une intervention du Procureur de la République, des forces de l'ordre, du docteur Bertholus, médecin urgentiste qui a présenté l'ensemble des lésions retrouvées sur les accidentés de la route (traumatismes physiques et psychologiques) et le témoignage poignant de 2 accidentés de la route.



b. Les élus référents de sécurité routière

Afin d'animer ce réseau, le bureau de la sécurité routière a initié en 2021 la publication d'une gazette des élus référents sécurité routière. Ainsi, en 2022 ce sont 2 publications qui ont été diffusées à l'ensemble des communes du département et leur élu référent faisant état de la promotion d'actions de sensibilisation à mettre en place sur leur commune ainsi que des rappels sur les règles de signalisation ou d'aménagements de sécurité routière. (cf. documents en annexe)

c. Le dispositif Label Fête

Le comité Label Fête permet de mettre en place des actions de prévention lors des soirées festives dans les communes qui le souhaitent. Pour cela, soit une association assure une présence en soirée, soit le comité des fêtes s'organise et l'État lui prête du matériel et le finance pour un montant maximum de 800 €.

En 2022, 11 dossiers ont été déposés pour un montant de subvention global de 5 030 € et le prêt de matériel (éthylotest électronique et chimiques, affiches) La subvention a également servi à financer dans certains cas un taxi pour ramener une trentaine de personnes chez elles ou un bus dans le cadre d'un festival (cf en annexe : le bilan des fêtes d'Avezac). Près de 1000 personnes ont été dépistées pendant l'été lors des fêtes de villages et près de 200 personnes ont pu bénéficier d'un moyen de transport gratuit pour rentrer chez elle.

d. Bilan des interventions des associations

Les associations suivantes : prévention MAIF, prévention routière, les étoiles des Pyrénées, la FFMC65, la compagnie POCPOC, vie libre, wimoov et l'association d'aide et de soutien aux victimes sont les partenaires privilégiés de la coordination départementale.

En 2022, le PDASR a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de 54 762€ répartis comme suit :

Orientation	Nombre d'accidents	Nombre de jours d'actions	Nombre de personnes sensibilisées	Montant attribué pour financer ces actions
Le risque routier professionnel	28,7%	3	500	2,7%
Les substances psychoactives	31,4%	308	5753	24,1%
Les jeunes	42,0%	89	5689	31,5%
Les seniors	40,0%	21	250	3,2%
Les modes doux	25 %	34	5279	5,2%
Les deux roues-motorisés	34,3%	3	465	18,9%

- Les substances psychoactives

L'association « Les étoiles des Pyrénées » est l'association la plus impliquée dans la prévention alcool et stupéfiants en milieu festif dans le département.

Elle est présente sur le site de l'Arsenal tout au long de l'année 3 nuits par semaine. Entre 5 et 7 bénévoles sensibilisent de 23h à 6h les jeudis, vendredis et samedis soir. Sur l'année, l'association a assuré 280 nuits de présences, a dépisté 4412 personnes dont 70 % étaient positives.

Elle était également présente lors des grands rassemblements festifs du département tel que :

- le gala de l'école nationale d'ingénieurs de Tarbes où elle a pu dépister 245 personnes dans la soirée dont 56 % étaient positives,
- les Casetas de Tarbes avec 325 personnes dépistées pour 61,5 % de positives,
- le salon régional agricole de Tarbes avec 711 personnes dépistées pour 63 % de positives

L'association Vie Libre « soif de s'en sortir » est également un partenaire incontournable en matière de prévention dans les collèges et les lycées dont les témoignages sont toujours très appréciés.

- Les jeunes

En écoles primaires :

L'association Prévention MAIF est intervenue dans 19 écoles et a sensibilisé 21 classes (498 élèves) sur le piéton et le vélo et l'association Prévention routière dans 26 écoles pour sensibiliser sur le vélo 26 classes (555 élèves).

La compagnie POCPOC a déployé son spectacle « Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller » avec un focus sur la traversée piétonne, le port de la ceinture... 14 établissements soit 798 élèves ont été sensibilisés.

Le spectacle est toujours autant apprécié des élèves comme des enseignants qui s'en servent de base pour retravailler les notions en classe.

En collèges, lycées et CFA :

La prévention s'élargit en reprenant les thèmes du 2RM, de l'alcool, des stupéfiants en sus du code de la route. L'association Prévention MAIF est intervenue dans 7 établissements (1 collège, 4 lycées et 1 CFA) soit 35 classes et 1061 élèves. L'association Prévention routière est intervenue auprès de 1427 élèves (10 établissements dont 2 lycées, 1 CFA et 5 Collèges). Les associations Vie Libre et les Étoiles des Pyrénées sont également intervenues dans certains de ces établissements.

La FFMC est intervenue dans 11 classes (285 élèves) de 5^{ème} de 2 collèges tarbais pour sensibiliser aux problématiques de la conduite en 2RM et le port des équipements obligatoires et recommandés.

- Les seniors

110 seniors du département ont pu bénéficier de 11 journées de sensibilisation menées par les 2 associations Prévention MAIF et Prévention routière avec l'intervention d'une auto-école pendant 30 minutes qui a pu rappeler les conseils de conduite.



- Les deux roues motorisées

La fédération des motards en colère des Hautes-Pyrénées a organisé une action « relais calmos » au col du Soulor le 9 juillet et au col d'Aspin le 4 septembre. Près de 400 motards ont pu s'arrêter pour bénéficier de quelques conseils sur la route et pour se restaurer. Elle a également sensibilisé de nombreux motards étrangers (espagnols, allemands, hollandais, danois, italiens et anglais) au code de la route français.



- Autres

L'association Prévention MAIF a mené des actions au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation pour sensibiliser 15 personnes.

e. Bilan du prêt de matériel par nombre de jour de prêt

Le matériel mis à disposition des associations et de toute personne souhaitant réaliser une action de prévention routière fait l'objet de diverses demandes.

La piste vélo a fait l'objet de 10 emprunts notamment dans le cadre du « Savoir Rouler à Vélo ». La valise alcool a été emprunté 8 fois, un des éthylotests électroniques est resté en prêt une bonne partie de l'année auprès de l'association « Les étoiles des Pyrénées » pour leur intervention toutes les nuits des jeudi, vendredi et samedi. L'autre éthylotest a fait l'objet de 10 emprunts tout comme le tapis alcool. Le simulateur 2 RM est sorti 1 fois.

4. Le plan départemental d'actions de sécurité routière 2023

L'appel à projet 2023 a été lancé en décembre 2022 Le dépôt des dossiers était clos fin janvier 2023. 23 dossiers ont été déposés, 17 dossiers ont été jugés recevables . Le montant de l'enveloppe départementale pour effectuer les actions s'élève à 56 662€.

a. Les projets 2023 en régie ou accompagnés des partenaires

- Actions liées aux conduites à risques

Le salon régional de l'agriculture a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux effets de l'alcool au volant en déployant la piste alcool et la valise alcool.

L'association Les étoiles des Pyrénées poursuit son activité 3 nuits par semaine sur le quartier de l'Arsenal de Tarbes, quartier festif regroupant discothèques, bars, cinéma, bowling... Le dispositif mobilise 5 bénévoles par nuit.

Le comité Label fête va se poursuivre pendant l'été 2023

Le bureau de la sécurité routière poursuit son travail de coordination pour organiser des actions dans les collèges et dans les lycées sur les thèmes : alcool, stupéfiants, distracteurs et partage de la route. Une opération a déjà eu lieu au collège Pyrénées le 4 avril et le 13 avril au lycée de Lautréamont. D'autres actions sont programmées au printemps au collège de Tournay (16 mai), au lycée Michelet de Lannemezan (5 mai), au collège de Pierrefitte-Nestalas (11 mai), aux collèges de St Laurent de Neste et Maubourguet (9 mai).

L'association Prévention Routière prévoit d'intervenir auprès de 800 collégiens, lycéens et CFA grâce à leur kit pédagogique Mobiligo, l'atelier « Vélo 10 erreurs », le support « Route et Prévention » accompagnés sur demande d'ateliers Simulateurs 2RM, Testochoc, Parcours alcoolémie/stupéfiants et la valise alcool. Des animations flash à la sortie des lycées sur l'éclairage et la visibilité en 2RM ou sur les risques du piéton sont également prévues.

• Actions liées aux 2 roues-motorisées

Plusieurs actions sur les 2 roues-motorisées sont programmées par Monsieur Moto départemental et la coordination dans l'année :

- une intervention auprès de collégiens au rallye citoyen le 18 avril.
- une intervention le 22 mars aux cadets de la défense
- un partenariat avec la gendarmerie nationale pour monter une journée de rencontre motocycliste le 4 juin.
- 3 journées « reprise de guidon » en lien avec une auto-école du département les 21 mai, 17 juin et 10 septembre

La FFMC interviendra dans les collèges et réitérera son « relais calmos » sur le col d'Aspin, sur le col du Soulor et au pied du col du Tourmalet pendant l'été.

• Actions en lien avec les jeunes

Une sensibilisation des jeunes engagés du 35^{ème} RAP de Tarbes a été effectuée le 4 février dernier sur les thèmes de la vitesse, du port de la ceinture, de l'alcool au volant et des équipements en deux roues motorisés.

La journée santé sur le campus devrait se maintenir en octobre. 2 réunions avec le bureau des étudiants de l'école d'Ingénieurs ENIT de Tarbes ont permis de leur apprendre à utiliser un éthylotest électronique acheté par le bureau des étudiants et mis à leur disposition lors des soirées.

• Actions en lien avec les modes doux

La coordination s'associera au Tour de France 2023 avec cette année, une étape au tour masculin le 6 juillet et une étape sur le tour féminin le 29 juillet. Cette action est un rendez-vous incontournable dans le département pour sensibiliser le plus grand nombre sur le partage de la route.

L'Association d'Aides et de Soutien aux Victimes de la route sera présente sur le Tour d'Occitanie avec des stands aux départs. La sensibilisation du grand public se fera avec l'aide des questionnaires de la route se partage.

L'association Wimoov propose la mise en place d'une action de sensibilisation des seniors à vélo.

La compagnie POCPOC poursuivra son action de sensibilisation sur le thème de la traversée piétonne et du port de la ceinture en voiture. 13 spectacles sont programmés dans 13 établissements scolaires sur les mois d'avril et de mai.

Les primaires seront sensibilisés par l'association Prévention MAIF. L'association Prévention Routière va déployer son action Mobilipass pour les enfants du CP au CM2 pour une cible programmée de 2000 élèves.

Les actions de sensibilisation aux ports des éclairages sur les vélos et les trottinettes au changement d'heure en novembre va se poursuivre en lien avec la police municipale de Tarbes.

- Actions en lien avec le risque routier professionnel

Le club doit organiser un forum de la sécurité routière dans le cadre de la semaine de la sécurité routière au travail fin mai.

b. Le financement des actions 2023

Le financement des dossiers se reporte comme suit :

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2023	PLANNING ACTION	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
CONDUITES A RISQUES : Alcool, Stupéfiant, vitesse, refus de priorité, distracteurs	Prévention en milieu festif	toute l'année	Tarbes	5000 personnes	Les étoiles des Pyrénées
	Petit film de prévention routière	2023	Bagnères Galan Tarbes		Vie Libre
	Forums et actions grand public	2023	Département	300 personnes	Prévention routière
	Education routière auprès des jeunes	2023	Département	800	Prévention routière

Pour un montant global accordé de 12 860€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2023	PLANNING ACTION	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES DEUX ROUES MOTORISEES	2 roues nouvelles conduites	avril à juin 2023	Tarbes	15 jeunes	APS 65
	Education routière jeunesse	Courant 2023	Collèges du département	400 élèves	FFMC
	Relais Calmos	Été 2023	3 cols pyrénéens	600 motards	FFMC

Pour un montant global accordé de 6 400€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2023	PLANNING ACTION	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES MODES DOUX : Piétons – Cyclistes – EDPM	Action de prévention et sensibilisation du partage de la route	14 au 18/06/2023	Occitanie	Tout public	AASV
	Cyclistes brillez	1 ^{er} au 30 novembre 2023	Collèges – lycées - Université	Tout public	Cyclomotivés
	Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller	24 avril au 3 juin	écoles maternelles et primaires	900 enfants	POCPOC
	Education routière en primaires	2023	écoles primaires	2000 enfants	Prévention routière

Pour un montant global accordé de 12 838€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2023	PLANNING ACTION	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES SENIORS	Actions seniors	2023	65	240 personnes	Association Prévention MAIF
	Vélo école à l'intention des seniors de la Haute-Bigorre	Printemps automne 2023	Bagnères	Entre 12 et 20 personnes	Wimooov
	La bonne conduite seniors	2023	65	50 personnes	Prévention routière

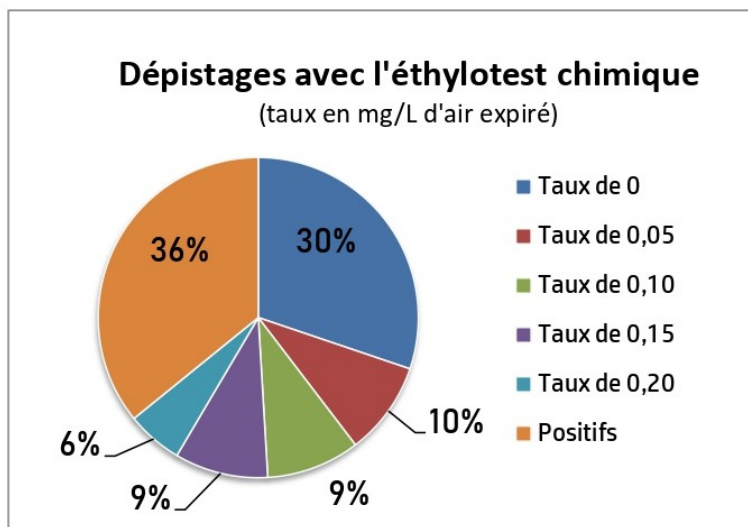
Pour un montant global accordé de 8 000€

Sur 2023, le dispositif Label Fête sera réitéré. Le montant des subventions distribuées en année normale s'élève autour de 6 000€. Actuellement, 2 comités des fêtes ou associations sont intéressées et devraient déposer un dossier dans les semaines à venir. Les dossiers sont à déposer avant le 15 septembre 2023.

IV. Annexes

- Le bilan de l'action « Label Fête » du comité des fêtes d'Avezac.
- Les 2 éditions de la gazette des élus référents de sécurité routière,

Label Fête à Avezac en chiffres : **53 dépistages** à l'éthylotest électronique, soit un nombre sensiblement identique à l'an passé (51). On note, cette année encore, un **plus grand nombre de femmes** venues se faire dépister (35 femmes, pour 18 hommes). Parmi eux, **19** étaient **Positifs** ; **3** avaient un taux



de **0.20** mg par litre d'air d'expiré ; **5** un taux de **0.15**, **0.10** et **0.05** mg/L d'air expiré. Contre **16** ayant un taux de **0**. On note aussi un important delta entre l'âge des personnes dépistées, variant de **19 à 64 ans**.

En parallèle de ces dépistages, une quarantaine d'éthylotests chimiques étaient distribués. Ils ont **tous été donnés**.

Tout ceci nous a notamment permis de ramener certains *festayres* en toute sécurité. Nombreux ont été ceux à demander, après notre proposition ou spontanément, à rentrer en Taxi. Ainsi, c'est un nombre record qui s'établit cette année avec **58 personnes**, réparties dans **18 taxis**, qui ont profité de l'opération « **Taxi Gratuit** » tout au long de ces fêtes. Un chiffre en forte hausse par rapport à l'an passé (30 personnes pour 11 taxis) et continuellement en augmentation depuis 2018.

La subvention a totalement été utilisée. Effectivement, plus de la moitié de celle-ci a servi à régler la facture des taxis (500 €). Le reste ayant servi à financer : nos affichages au stand et à la buvette ; le cocktail sans alcool (« L'Anatole Sans Alcool ») ; et les petits-déjeuners de notre partenaire « Chez Félicat ».

Le « Stand prévention » a, une fois de plus, été un lieu d'écoute, de conseils et d'échanges pour tous nos *festayres*... Qu'ils soient ou non, habitués de cette opération, tous étaient enchantés de l'initiative.

Action à renouveler !



Stand prévention

Affichages : « S'éclater/S'éclater », « Sam »,
 « Taxi gratuit », « Alcootestez-vous »
 Distribution de dépliants, alcootests, taxis,
 lieu d'écoute et de conseils.

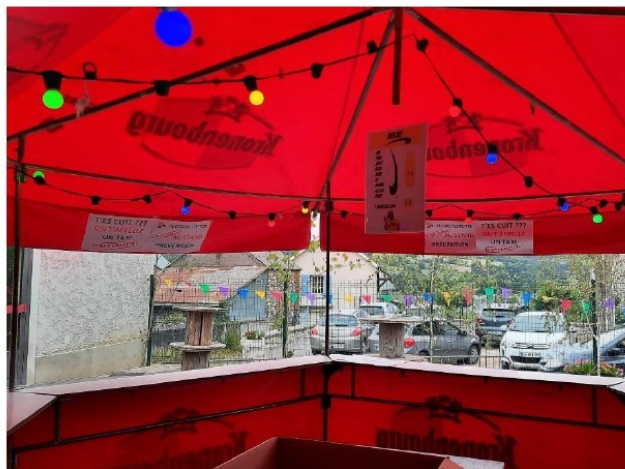


Buvette

Affichages : « S'éclater/S'éclater »,
 « Alcootestez-vous », « Taxi gratuit »,
 Vente de « L'Anatole Sans Alcool ».

Buvette

Affichages : « S'éclater/S'éclater »,
 « Alcootestez-vous », « Taxi gratuit »,
 Vente de « L'Anatole Sans Alcool ».



La gazette des élus référents de sécurité routière

Numéro 2 - Janvier 2022

Le bureau de la sécurité routière et des transports vous souhaite
tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022

Toutes les générations sont concernées par les actions de prévention : des plus jeunes aux « anciens », la sécurité routière vous présente deux actions mises en place chaque année dans le département.

Les 3 – 7 ans

«**Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller**» est une pièce de théâtre de marionnettes où l'imaginaire, la poésie et l'humour rejoignent des situations concrètes du quotidien.



Ce spectacle permet de sensibiliser et d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge aux comportements fondamentaux de protection dans la rue, en voiture.

Le spectacle aborde les thèmes de la traversée piétonne sur un passage protégé, du feu tricolore, du déplacement sur les trottoirs, et du port de la ceinture de sécurité de façon ludique. Si votre école souhaite bénéficier de ce spectacle, n'hésitez pas à contacter le bureau de la sécurité routière.

Les seniors :

Marcher et conduire sont pour les seniors des activités anodines, cependant l'âge les rend plus vulnérables aux accidents de la route : en effet, avec le temps, les aptitudes nécessaires aux déplacements se modifient : vue, audition, réflexes... Pour maintenir l'autonomie de chacun à se déplacer en toute sécurité, une vigilance accrue s'impose.





Des actions « seniors » peuvent être mises en place dans vos communes, animées par des associations locales. Elles permettent aux participants de se tester, de mettre à jour leurs connaissances.

Plusieurs ateliers sont mis en place sur une journée ou une demi-journée : les évolutions du Code de la route, le franchissement d'un giratoire, l'intervention possible d'un médecin, le contrôle de la vision, le réactiomètre, sans oublier le test de conduite encadré par une auto-école partenaire.

Ces deux actions sont entièrement prises en charge financièrement par la Préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

Pour nous contacter : pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr
ou au 05 62 56 63 25.

Retrouvez-nous sur le site www.securiteroutiere65.fr

Préfecture - bureau de la sécurité routière
Contacts : pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr ou 05 62 56 63 25
www.securiteroutiere65.fr

La gazette des élus référents de sécurité routière

Numéro 3 - Avril 2022

Le risque routier professionnel

Enjeu prioritaire, les risques routiers professionnels représentent 50 % des décès liés à un accident du travail.

Dans ce cadre, la Préfecture a engagé un partenariat avec les acteurs du département pour organiser un club Entreprises Sécurité Routière. Il est actif depuis le 29 juin 2021. **Son but : faire diminuer les accidents liés aux trajets domicile-travail et aux déplacements professionnels.** C'est un lieu d'échanges sur un des thèmes de la sécurité routière : addictions, fatigue, nouvelles technologies, organisation des déplacements, choix des véhicules... Il permet de partager et de réfléchir aux solutions à apporter sur les difficultés que chacun des membres peut rencontrer.

Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière au travail qui se tiendra du 9 au 13 mai 2022, le club se réunira le 12 mai sur le thème « Fatigue et conduite »

En tant qu'employeur, vous êtes invités à y participer. Pour cela, contactez-nous par mail pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr



La DREAL Occitanie, en partenariat avec la DREETS, la CARSAT, Tisséo, l'OPPBTP, les services de santé au travail, organise un webinaire à destination de tous les employeurs de la région le 11 mai à 10h. A l'ordre du jour : Comprendre les chiffres et les enjeux du risque routier professionnel, Evaluer vos obligations et vos responsabilités – Agir : quels sont les acteurs et les ressources mobilisables.

Inscription gratuite et programme détaillé sur www.organisation-conferences.fr

Sur le site national www.securite-routiere.gouv.fr retrouvez tous les éléments pour sensibiliser vos agents : affiches, mails prêts à diffuser, animations interactives, quiz et jeux...

Le Label Fête

Le label fête est issu d'une modernisation du comité « Label vie » lancé en 1999. Ce programme permet d'aider toute association ou comité des fêtes de votre commune à réaliser une action de sécurité routière lors de soirées festives.

Les organisateurs s'engagent à :

- choisir et former un référent local chargé du risque alcool
- organiser le stand de prévention : intervenants sur le stand ; gestion du matériel nécessaire ; mise en place d'un lieu dédié.
- communiquer sur le dispositif de prévention
- encadrer la vente de boissons alcoolisées
- gérer la fin de la fête

Une aide matérielle sera fournie à l'association. Nous mettons à disposition des éthylotests électroniques et chimiques, des affiches, une machine à cocktail pour réaliser des cocktails sans alcool.

Une aide financière peut être également demandée au comité « Label Fête ». Son montant ne dépassera pas 800€. Cette somme doit servir exclusivement à financer des boissons sans alcool, de l'alimentation diverse pour se restaurer sur place, la mise en place d'un système de transport...

Le dossier de demande est disponible
sur notre site départemental www.securiteroutiere65.fr



Annonce : Formation à l'attention des Élus référents de sécurité routière

4 webinaires d'une heure trente vous seront proposés les 3 dernières semaines de septembre afin de vous aider dans votre rôle d'élus référents de sécurité routière :

- Webinaire 1 – Responsabilité pénale des maires,
- Webinaire 2 – Organisation et pilotage de la sécurité routière,
- Webinaire 3 – Coopération avec les forces de sécurité intérieure,
- Webinaire 4 – Intégration de la sécurité routière dans les documents de planification.

Le contenu détaillé et les modalités d'inscriptions vous seront transmis ultérieurement.

Préfecture - bureau de la sécurité routière
Contacts : pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr ou 05 62 56 63 25
www.securiteroutiere65.fr

Contact

Bureau de la sécurité routière
Place Charle de Gaulle
65000, Tarbes
tèl : 05.62.56.65.65
www.hautes-pyrenees.gouv.fr
www.securiteroutiere65.fr